

mesure que les recherches avancent, nos chimistes tentent de découvrir un moyen de production plus économique. S'ils peuvent réduire de moitié, nous pouvons alors continuer. Mais, si nous voyons que c'est impossible, nous abandonnons le projet. Nous travaillons actuellement à un composé et les chimistes qui s'occupent de la mise au point essaient d'arriver à le produire pour moins de \$13 la livre. Mais, à moins de le réduire à \$6, nous croyons devoir l'abandonner. Il est possible que nous trouvions un moyen beaucoup moins cher de le produire. De sorte que les considérations économiques accompagnent chaque étape de la mise au point et la formule dont nous nous servons est de trois pour un, avec l'intention d'en faire bénéficier le cultivateur.

M. ENNS: Cette proposition concerne la production et la réduction des frais. Mais l'aspect économique de la moisson entre également en ligne de compte, parce qu'avec une augmentation de la valeur de sa récolte, le cultivateur peut dépenser davantage pour ces choses.

M. WHITE-STEVENSON: Oui, monsieur.

M. ENNS: Vous avez fait allusion, dans votre déclaration, au rôle de l'organisation des cultures lorsqu'il s'agit de décider si c'est une entreprise possible, qui permettrait au cultivateur, tout comme au producteur, de réaliser un bénéfice. Mais il faut aussi que la société fasse un profit.

M. WHITE-STEVENSON: Oui, monsieur.

M. ENNS: Le coût des parasitocides tend-il à baisser? Il semble évident, d'après d'autres témoins, que le coût de ces produits a tendance à baisser, grâce à de meilleures recherches ou à une plus grande diffusion. Est-ce là ce que nous pouvons attendre, en même temps qu'une plus grande efficacité ou plus de bénéfice?

M. WHITE-STEVENSON: Il me semble que cela ne fait aucun doute. L'histoire de presque tous les nouveaux produits chimiques agricoles indique une économie grandissante et, à la fin, une réduction de prix pour le consommateur. Une société qui consacre une mise de fonds de 2 millions et demi à un composé espère récupérer au moins son placement dans l'intérêt des actionnaires. Nous cherchons constamment des moyens de réduire nos propres frais et d'en faire bénéficier ensuite le consommateur. C'est ce qui s'est produit dans le cas de chaque composé chimique, et certainement dans celui des insecticides et des produits antiparasitaires.

M. ENNS: L'industrie indique-t-elle les niveaux moyens de sécurité établis par le gouvernement? Vous avez parlé d'un centuple comme précaution de sécurité. Les gouvernements ne sont pas toujours convaincus que ce soit là le seul guide. Parfois, il ne s'agit que des meilleures estimations parce que, dans certains cas, un certain degré de tolérance a pu être atteint à cause de recherches insuffisantes. L'industrie a-t-elle réduit les niveaux de sécurité?

M. COOPER: Au Canada, nous ne nous impatientons pas. Nous aimons travailler avec l'Administration des aliments et drogues. Nous sommes convaincus qu'elle fait un excellent travail et nous sommes toujours prêts à collaborer avec elle.

M. ENNS: Vous vous assurez si les niveaux de résidus sont sans danger?

M. COOPER: Nous sommes d'avis que nous possédons, au Canada, l'une des meilleures organisations au monde, en ce qui concerne l'absence de dangers dans les aliments et les résidus. L'industrie et la *Cyanamid* n'éprouvent certainement aucune impatience. Nous savons qu'il faut prendre ces précautions. Au Canada, un autre facteur se présente en ce qui concerne la mise sur le marché des composés en question. Nous tenons compte de nos méthodes agricoles et de l'amélioration des fermes.

Dans bien des cas, nous ne mettons pas un composé sur le marché au Canada si nous croyons que le consommateur ne saura pas s'en servir sans